



# Livret de l'étudiant.e 2018-2019

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT) GÉNIE MÉCANIQUE & PRODUCTIQUE FORMATION INITIALE

Livret voté au Conseil d'IUT du 12 juin 2018  
Livret voté à la CFVU du 02 juillet 2018

Département GMP  
IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre  
Site de Ville d'Avray - Bâtiment A2  
50, rue de Sèvres - 92410 Ville d'Avray



Agissez pour  
le recyclage des  
papiers avec  
Université  
Paris Nanterre  
et Ecofolio.

 <http://cva.parisnanterre.fr>

 <http://cva-gmp.parisnanterre.fr>



Département **GMP**  
génie mécanique  
et productique

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>3</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>4</b>
UNIVERSITE IUT DEPARTEMENT GMP/ DUT GMP FA REFERENTS FORMATION CONTINUE	
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>5</b>
<b>CALENDRIER</b>	<b>6</b>
<b>MAQUETTE DU DIPLOME</b>	<b>7</b>
<b>PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>9</b>
ANNEE/SEMESTRE	
<b>STAGES</b>	<b>32</b>
<b>MODALITÉS DE CONTRÔLE ET EXAMENS</b>	<b>33</b>
<b>RÈGLEMENT INTÉRIEUR</b>	<b>37</b>
<b>CHARTRE DU SAVOIR VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>41</b>

## LE DUT GMP EN FORMATION INITIALE

La formation conduisant au DUT GMP est organisée sur quatre semestres (S1, S2, S3, S4). Elle comprend 49 modules de cœur de compétence, 11 modules complémentaires, 3 modules de projet tuteuré et 1 module stage industriel, pour un total de 120 coefficients. Le choix de certains modules est imposé par l'équipe pédagogique en fonction des possibilités matérielles et budgétaires du département et afin d'assurer un socle minimal de compétences. Les autres sont laissés au choix des étudiants, dans la limite des places disponibles dans les groupes de TD et TP et en tenant compte des contraintes d'organisation des enseignements. Ce choix se fait dans la continuité du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant. L'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans ces choix.

### **Modules complémentaires**

Les modules complémentaires permettant l'insertion professionnelle sont indiqués dans la liste des modules précédents avec l'indication "IP" (insertion professionnelle) dans les structures de choix.

Les modules complémentaires, visant soit la poursuite d'études vers un niveau 1 ou un niveau 2 de certification, remplaceront les modules complémentaires définis pour l'insertion professionnelle. Ces modules présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire et en termes de coefficient entrant dans le contrôle des connaissances que les modules visant l'insertion immédiate. Ils seront élaborés par les IUT en prenant appui sur les préconisations des commissions pédagogiques nationales. Ils sont désignés par "PE" dans l'arborescence.

### **Crédits européens**

Les crédits européens sont délivrés proportionnellement aux coefficients servant à la validation des UE, et ce à raison de 30 crédits par semestre *validé*.

### **Modalités de Contrôle et coefficients**

L'ensemble des coefficients des différents modules suivis par les étudiants au cours des 4 semestres est détaillé dans l'arbre ci après.

Ils peuvent être soumis à ajustement et sont fournis à titre indicatif. L'ensemble des coefficients est également disponible auprès des étudiants en ligne sur <http://gmp.cva.u-paris10.fr/Gestiut>.

Cette formation est proposée :

en formation initiale.

Cette formation est proposée :

en présentiel.

## ORGANIGRAMME ET CONTACTS

### Université

---

**Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) :** <http://suiio.parisnanterre.fr/>

Pôle Handicaps et accessibilités : <https://suiio.parisnanterre.fr/accompagnement-et-aides/handicaps-et-accessibilites/>

**Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) :** <http://baip.parisnanterre.fr>

**Service des relations internationales (SRI) :** <http://international.parisnanterre.fr/>

**Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) :**  
<http://culture.parisnanterre.fr>

### IUT

---

**Direction :** Michel BATOUFFLET

**Responsable administratif/ve:** Fabienne MAZZUCHELLI

**Site internet de l'UFR : Site internet de l'IUT :** <http://cva.parisnanterre.fr>

### Département GMP / DUT GMP FI

---

**Secrétariat de la formation :**

Séverine DOSSANT : 01 40 97 57 84

Isabelle FARIAU : 01 40 97 57 85

[secretariat-gmp@liste.parisnanterre.fr](mailto:secretariat-gmp@liste.parisnanterre.fr)

**Responsable(s) de la formation :**

Frédéric PABLO : 01 40 97 57 90

**Directeur des études :**

Gaëtan COLOMBIER : 01 40 97 58 26

**Responsables des emplois du temps**

Jean-Luc LAFFITTE

Philippe ANTOINE

[direction-gmp@liste.parisnanterre.fr](mailto:direction-gmp@liste.parisnanterre.fr)

**Site internet de la formation :** <https://cva-gmp.parisnanterre.fr/>

### Référents apprentissage

---

**Accueil du Service Apprentissage :** [apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr](mailto:apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr)

**Responsable :** Christiane BOUGAN – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D – Rez-de-chaussée

**Secrétariat :** Sophie MALIVOIRE – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D – Rez-de-chaussée

[apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr](mailto:apprentissage-pst@liste.parisnanterre.fr)

Site internet du Service Apprentissage : <https://cva.parisnanterre.fr/apprentissage-600780.kjsp>

### Référents formation continue

---

**Accueil du Service de la Formation Continue :** [fcontinue@liste.parisnanterre.fr](mailto:fcontinue@liste.parisnanterre.fr)

**Responsable :** Antoine BARDAILLE – IUT VILLE D'AVRAY - Bâtiment D - Bureau D.02.1

**Secrétariat :** Mélanie TERZIAN – IUT VILLE D'AVRAY- Bâtiment D - Bureau D.12.2.3.

**Site internet du SFC :** <https://pst-fc.parisnanterre.fr/>

### Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire [...@parisnanterre.fr](mailto:...@parisnanterre.fr) est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

### Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

# CALENDRIER

## 1<sup>ère</sup> année

	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<b>RENTREE UNIVERSITAIRE</b>	<b>4 septembre 2018</b> Début des cours : 05 septembre 2017	<b>21 janvier 2019</b> Début des cours : 21 janvier 2019
<b>STAGES</b>		
<b>VACANCES</b>	<b>Toussaint</b>	<b>Hiver</b>
	Du vendredi 26 octobre 2018 <i>soir</i> Au lundi 6 novembre 2018 <i>matin</i>	Du vendredi 22 février 2019 <i>soir</i> Au lundi 11 mars 2019 <i>matin</i>
<b>VACANCES</b>	<b>Noël</b>	<b>Printemps</b>
	Du samedi 22 décembre 2018 <i>midi</i> Au lundi 7 janvier 2019 <i>matin</i>	Du samedi 19 avril 2019 <i>midi</i> Au mardi 6 mai 2019 <i>matin</i>
<b>FIN DES ENSEIGNEMENTS</b>	20 janvier 2019	22 juin 2019
<b>PERIODE DE JURY</b>	<b>JURY FIN DE SEMESTRE</b> 29 janvier 2019	<b>JURY FIN DE SEMESTRE</b> 2 juillet 2019

## 2<sup>ème</sup> année

	SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<b>RENTREE UNIVERSITAIRE</b>	<b>5 septembre 2018</b> Début des cours : 5 septembre 2018	<b>7 janvier 2019</b> Début des cours : 7 janvier 2019
<b>STAGES</b>		Du 8 avril 2018 au 21 juin 2018
<b>VACANCES</b>	<b>Toussaint</b>	<b>Hiver</b>
	Du vendredi 26 octobre 2018 <i>soir</i> Au lundi 6 novembre 2018 <i>matin</i>	Du vendredi 22 février 2019 <i>soir</i> Au lundi 11 mars 2019 <i>matin</i>
<b>VACANCES</b>	<b>Noël</b>	<b>Printemps</b>
	Du samedi 22 décembre 2018 <i>midi</i> Au lundi 7 janvier 2019 <i>matin</i>	Du samedi 19 avril 2019 <i>midi</i> Au mardi 06 mai 2019 <i>matin</i>
<b>FIN DES ENSEIGNEMENTS</b>	22 décembre 2018	22 juin 2019
<b>PERIODE DE JURY</b>	<b>JURY FIN DE SEMESTRE</b> 29 janvier 2019	<b>JURY DUT</b> 2 juillet 2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université
- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Unités d'Enseignement	COEF	ECTS	Éléments Constitutifs	COEF	ECTS		Volume horaire		
							CM DS	TD	TP
<b>SEMESTRE 1</b>									
<b>UE 1 Concevoir</b>	10	10	Conception Mécanique	4	4	3	72	17	
			Dimensionnement des Structures (DDS)	2	2	11	16	0	
			Mécanique	2	2	9	18	0	
			Science des Matériaux (SdM)	2	2	13	8	8	
<b>UE 2 Industrialiser et gérer</b>	9	9	Automatisme	1.25	1.25	4	8	4	
			Électricité	1.25	1.25	4	6	9	
			Méthodes	2.5	2.5	9	16	20	
			Métrologie	1	1	4	8	4	
			Production	3	3	2	0	32	
<b>UE 3 Méthodologie</b>	11	11	Langues étrangères	2.5	2.5	0	22	12	
			Communication	2	2	0	8	20	
			Informatique	2	2	3	12	14	
			Mathématiques	2.5	2.5	5	44	0	
			Méthodologie	1	1	2	12	12	
			PPP	1	1	5	6	2	
<b>SEMESTRE 2</b>									
<b>UE 1 Concevoir</b>	10	10	Conception Mécanique	3	3	4	32	24	
			Dimensionnement des Structures (DDS)	2	2	11	18	4	
			Mécanique	3	3	26	36	4	
			Science des Matériaux (SdM)	2	2	18	12	16	
<b>UE 2 Industrialiser et gérer</b>	8	8	Automatisation	1.25	1.25	4	12	12	
			Motorisation	1.25	1.25	8	12	12	
			Méthodes	1.5	1.5	7	16	4	
			Métrologie	1.5	1.5	4	8	16	
			Production	2.5	2.5	5	6	50	
<b>UE 3 Compétences transverses</b>	12	12	Langues étrangères	2	2	2	22	6	
			Communication	2	2	6	22	4	
			Mathématiques	3	3	14	50	0	
			OPI	2	2	4	8	11	
			PPP	1	1	2	0	4	
			Travaux de synthèse et projet	2	2	Autonomie			

Unités d'Enseignement	COEF	ECTS	Éléments Constitutifs	COEF	ECTS	Volume horaire		
						CM DS	TD	TP
<b>SEMESTRE 3</b>								
<b>UE 1 Concevoir</b>	10	10	Conception Mécanique BE	1	1	2	12	0
			Conception Mécanique PROJ	3.5	3.5	0	0	76
			DDS	2	2	10	14	6
			Mécanique	2.5	2.5	11	24	0
			Science des Matériaux (SdM)	1	1	4	8	0
<b>UE 2 Industrialiser et gérer</b>	11	11	Automatisation	1	1	3	10	0
			Électricité	1	1	4	5	6
			Méthodes	2	2	7	18	4
			Métrologie et contrôles avancés	1	1	3	0	4
			Gestion de processus	3	3	19	24	16
			Production	3	3	2	0	34
<b>UE 3 Compétences transverses</b>	9	9	Langues étrangères	2	2	0	22	6
			Communication	1	1	0	12	6
			Informatique	1	1	2	4	8
			Mathématiques	2	2	6	22	0
			PPP	1	1	0	0	6
			Travaux de synthèse et projet	2	2	Autonomie		
<b>SEMESTRE 4</b>								
<b>UE 1 Concevoir</b>	6	6	Dimensionnement des Structures	1	1	8	16	4
			Modules différenciés	2	2	Voir détail ci dessous		
			Hydraulique	1	1	6	8	0
			Projet BE	2	2	0	0	16
<b>UE 2 Industrialiser et gérer</b>	6	6	BM projet	1	1	0	0	16
			Modules différenciés	1	1	Voir détail ci dessous		
			Projet fabrication 1 et 2	2	2	0	0	40
			Projet fabrication	2	2	0	0	36
<b>UE 3 Compétences transverses</b>	6	6	Langues étrangères	1.5	1.5	0	16	0
			Langues étrangères IP / PE			0	0/10	14/4
			Communication dans les organisations	2	2	0	4	2
			Communication IP / PE			0	14	0
			Mathématiques	1	1	2	14	0
			OPI	1.5	1.5	4	12	12
<b>UE 4 Stage</b>	12	12	Stage	12	12	10 Semaines		



# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

## Semestre 1

<b>3XM1BE01</b>	<b>Conception mécanique</b>	<b>Volume horaire :</b> 1h CM 18x4h TD 5x3h TP + 2h DS TP 2h DS	<b>Responsable :</b> Emmanuel Valot (MCF) emmanuel.valot@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La lecture de plans</li> <li>• Les liaisons cinématiques</li> <li>• La cotation ISO</li> <li>• Les assemblages, les éléments filetés</li> <li>• Les engrenages</li> <li>• Les courroies et les chaines</li> <li>• CAO Solidworks</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1DDS1</b>	<b>DDS</b>	<b>Volume horaire :</b> 8h CM 8x2h TD 1h+2h DS	<b>Responsable :</b> Frederic Pablo (MCF) frederic.pablo@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la Résistance des Matériaux : solide étudié, sollicitations simples, hypothèses, essais, notions de contraintes, torseurs de cohésion.</li> <li>• La traction compression : définition, équations fondamentales, critères de dimensionnement, concentrations de contraintes, thermo élasticité, notion de flambage, matage.</li> <li>• Le cisaillement : définition, hypothèses, équations fondamentales, critères de dimensionnement, problèmes réels</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1MECA</b>	<b>Mécanique</b>	<b>Volume horaire :</b> 6h CM 9x2h TD 1h+2h DS	<b>Responsable :</b> Frederic Pablo (MCF) frederic.pablo@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la statique : notions de forces et vecteurs, calculs vectoriels, torseurs et leurs propriétés.</li> <li>• Modélisation d'un problème réel : degrés de liberté, liaisons en 3D et 2D, graphe de structure.</li> <li>• Principe Fondamental de la Statique : cas général et cas de problème plan, degré d'hyperstaticité</li> <li>• Le frottement : introduction, loi de frottement sec</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1SDM1</b>	<b>SDM</b>	<b>Volume horaire :</b> 11x1h CM 4x2h TD 2x4h TP 2h DS	<b>Responsable :</b> Johann Petit (MCF) johann.petit@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Architecture des matériaux</li> <li>• Structures cristallines des matériaux métalliques</li> <li>• Propriétés mécaniques : traction, dureté, résilience, fatigue</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 3 / TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1AUTO</b>	<b>Automatisme</b>	<b>Volume horaire :</b> 2x1h CM 4x2h TD 4h TP 2x1h DS	<b>Responsable :</b> Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modélisation logique combinatoire - Algèbre de Boole</li> <li>• Schémas logigrammes (IEC 617-12) et schémas à contacts (IEC 617-7)</li> <li>• Simplification par tableaux de Karnaugh</li> <li>• Analyse fonctionnelle et technologie pneumatique des systèmes automatisés</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1ELEC</b>	<b>Électricité</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x1h CM 3x2h TD 3x3h TP 1h DS	<b>Responsable :</b> Luc Davenne (PU) luc.davenne@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions de base de l'électricité, tension, intensité</li> <li>• Loi d'Ohm, loi des mailles, loi des nœuds, modèle de Thévenin</li> <li>• Régime continu, régime sinusoïdal monophasé, impédance</li> <li>• Appareils de mesure, sécurité</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1METH</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Volume horaire :</b> BM : 1x1h CM / 4x2h TD / 2h DS BRUTS : 2x2h CM / 4x2h TD / 5x4h TP / 2h DS	<b>Responsable :</b> Philippe Antoine (PRAG) philippe.antoine@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> BM : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gamme complète.</li> <li>• Mise en position isostatique.</li> <li>• Classifier les divers types de production.</li> <li>• Identifier et comprendre les étapes de la transformation de produits.</li> <li>• Interpréter les indications d'un dossier de définition (quantité, cadences ...).</li> </ul> BRUTS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des procédés autres que par enlèvement de copeau. Procédés d'obtention des bruts.</li> <li>• Classifier les divers types de production. Identifier et comprendre les étapes de la transformation de produits.</li> <li>• Interpréter les indications d'un dossier de définition (quantité, cadences ...).</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1METR</b>	<b>Métrologie</b>	<b>Volume horaire :</b> 2x1h CM / 4x2h TD / 1x4h TP / 2h DS	<b>Responsable :</b> Nicolas Perpère (PRAG) nicolas.perpere@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de plan</li> <li>• Interprétation des spécifications dimensionnelles et géométriques</li> <li>• Norme en cours, concept GPS</li> <li>• Écriture de Skin Model</li> <li>• Outils de mesure et de contrôle conventionnels</li> <li>• Méthode de mesurage au marbre</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 0 / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1PROD</b>	<b>Production</b>	<b>Volume horaire :</b> 2h CM / 0h TD / 28h TP / 4h DS	<b>Responsable :</b> Nicolas Perpère (PRAG) nicolas.perpere@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des procédés de fabrication par enlèvement de matière</li> <li>• Mise en œuvre en fraisage et en tournage</li> <li>• Fabrication et contrôle</li> <li>• Consignes de sécurité à respecter dans un atelier de fabrication</li> </ul>			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1 / DS : 3			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM1ANGL</b>	<b>Langues étrangères</b>	<b>Volume horaire :</b> 0h CM / 11x2h TD / 6x2h TP	<b>Responsable :</b> Nathalie Callies (PRCE) nathalie.callies@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider les fondamentaux en grammaire et phonétique.</li> <li>• Acquérir les outils de base pour la communication générale, professionnelle et technique.</li> <li>• Langue étrangère technique et professionnelle : rechercher et transmettre des données</li> </ul>			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM1COMM</b>	<b>Communication</b>	<b>Volume horaire :</b> 4 x 2h TD / 10 x 2h TP	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les enjeux de la communication en contexte</li> <li>• Rechercher et exploiter de la documentation (outils de recherche documentaire)</li> <li>• Savoir synthétiser (méthodologie du résumé)</li> <li>• Réaliser des présentations orales (communication verbale/ communication non verbale)</li> </ul>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM1INFO</b>	<b>Informatique</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x1h CM / 6x2h TD / 7x2h TP (6x2h TP + 2h DS TP)	<b>Responsable :</b> Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Algorithmique et Structuration en programmation</li> <li>• Apprentissage utilisation tableur Excel</li> <li>• Enregistrement et programmation de programmes/Macro en langage VBA sous Excel</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) TD : 1 / TP : 3 (DSTP) / DS : 3 (Projet)</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1MATH</b>	<b>Mathématiques</b>	<b>Volume horaire :</b> Statistiques : 7x2h TD / 2h DS Outils des mathématiques : 15x2h TD / 3h DS	<b>Responsables:</b> <u>Statistiques / Probabilités:</u> Julie Sabouret (PRAG) jsabouret@parisnanterre.fr <u>Outils:</u> Sophie Delmas (PRCE) sophie.delmas@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<b>Partie Statistiques / Probabilités :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques descriptives à une et deux variables.</li> <li>• Probabilités simples, conditionnelles.</li> <li>• Variables aléatoires discrètes et continues.</li> <li>• Loi usuelles: binomiales, Poisson, normale...</li> </ul>			
<b>Partie outils :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études complètes de fonctions : dérivées première et seconde, extrema et points d'inflexion, limites et asymptotes</li> <li>• Fonctions trigonométriques et fonctions réciproques</li> <li>• Développements Limités</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : Statistiques / Probabilités: 1 - Outils : 2</b>			
<b>Statistiques / Probabilités : TD : 1 / DS : 3</b>			
<b>Outils : TD : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1MEAI</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>Volume horaire :</b> 6x2h TD 6x2h TP 2h DS	<b>Responsable :</b> Johann Petit (MCF) johann.petit@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappels des outils mathématiques de base pour les calculs en mécanique.</li> <li>• Méthodes pour appréhender, décrypter, tirer les bonnes informations et résoudre un problème.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM1PPP1</b>	<b>PPP</b>	<b>Volume horaire :</b> 5x1h CM 3x2h TD 2h TP	<b>Responsable :</b> Jean-Luc Laffitte (PRAG) jlaffitte@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des différents métiers associés au cycle de vie du produit</li> <li>• Réalisation d'enquêtes métier</li> <li>• Recherches documentaires</li> <li>• Organisation de manifestations</li> <li>• Travail sur la connaissance de soi : rechercher ses motivations, ses traits de personnalité,</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

## Semestre 2

<b>3XM2BE02</b>	<b>Conception mécanique</b>	<b>Volume horaire :</b> 8x4h TD 6x4h TP 2x2h DS	<b>Responsable :</b> Emmanuel Valot (MCF) emmanuel.valot@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la transmission de puissance</li> <li>• Étudier et concevoir des pièces, sous-ensembles ou ensembles</li> <li>• Réaliser la cotation fonctionnelle</li> <li>• Identifier la demande et réaliser les épures, schémas de pièces, systèmes, sous-ensembles ou ensembles</li> <li>• Dimensionner des roulements à billes</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2DDS2</b>	<b>DDS</b>	<b>Volume horaire :</b> 8h CM 9x2h TD 4h TP 1h+2h DS	<b>Responsable :</b> Frederic Pablo (MCF) frederic.pablo@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques géométriques des surfaces : notions d'intégrales doubles, centre de surfaces, moments statiques, moments quadratiques, quadratiques polaires, moments produits, théorème de Huyghens, cercle de Mhor.</li> <li>• La torsion : définition, hypothèses, relations fondamentales, critères de dimensionnement, concentrations de contraintes, poutres non cylindriques</li> <li>• La flexion : définition, hypothèses, équations de la flexion, critères de dimensionnement.</li> <li>• Le flambement : définition, exemples réels, méthode d'Euler, méthode de Rankine, dimensionnement.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 2 / TP : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2MECA</b>	<b>Mécanique</b>	
<b>Partie Cinématique :</b>	<b>Volume horaire :</b> 9x1h CM 8x2h TD 1x4h TP 1h+2h DS	<b>Responsable</b> Isabelle Bruant (MCF) isabelle.bruant@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul des vitesses et accélérations d'un point.</li> <li>• Cinématique du solide.</li> <li>• Composition des mouvements.</li> <li>• Cinématique du contact.</li> </ul>		
<b>Partie Cinétique :</b>	<b>Volume horaire :</b> 7x1h CM 6x2h TD 2h DS	<b>Responsable :</b> Alina Krasnobrizha (MCF) alina.krasnobrizha@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination du centre de masse et des inerties.</li> <li>• Expression des torseurs cinétique, dynamique.</li> </ul>		
<b>Partie Dynamique :</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x1h CM 3x2h TD 2h DS	<b>Responsable :</b> Luc Davenne (PU) luc.davenne@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application du PFD pour en déduire les actions mécaniques de liaison et/ou le mouvement.</li> </ul>		
<b>Espace cours en ligne : NON</b>		
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 2</b>		
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>		

<b>3XM2SDM2</b>	<b>SDM</b>	<b>Volume horaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Partie matériaux métalliques :</b> 10x1h CM / 4x2h TD / 3x4h TP / 1.5h DS</li> <li>• <b>Partie matériaux polymères et composites :</b> 5x1h CM / 2x2h TD / 1x4h TP / 1.5h DS</li> </ul>	<b>Responsable :</b> Johann Petit (MCF) johann.petit@parisnanterre.fr
<b>Responsable :</b> Johann Petit (johann.petit@parisnanterre.fr)			
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<b>Partie matériaux métalliques :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformations de structures à l'équilibre (diagrammes de phases) et hors équilibre.</li> <li>• Alliages ferreux et alliages d'aluminium.</li> <li>• Revue générale des traitements thermiques</li> </ul>			
<b>Partie matériaux polymères et composites :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions de base sur les polymères et les composites</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 3 - TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2AUTO</b>	<b>Automatisation</b>	<b>Volume horaire :</b> 2x1h CM 6x2h TD 3x4h TP 2x1h DS	<b>Responsable :</b> Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modélisation de comportement systèmes automatisés avec mémoires et temporisation</li> <li>• Technologie électrique des systèmes automatisés</li> <li>• Modélisation de comportement complexe de systèmes automatisés en langage GRAFCET (IEC 60848:2013)</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 0 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2ELEC</b>	<b>Motorisation</b>	<b>Volume horaire :</b> 6x1h CM 6x2h TD 4x3h TP 1x2h DS	<b>Responsable :</b> Luc Davenne (PU) luc.davenne@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Triphasé (tension, courant, puissance), couplage étoile / triangle</li> <li>• Électromagnétisme (induction, forces)</li> <li>• Machines à courant continu, moteurs asynchrones</li> <li>• Choix des moteurs, convertisseurs, variateurs, sécurité</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2METH</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x1h CM 4x4h TD 1x4h TP 1h+2h+1h DS	<b>Responsable :</b> Nicolas Perpère (PRAG) nicolas.perpere@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la fabrication par procédés par enlèvement de matière.</li> <li>• Mise en position, isostatisme, cotation de fabrication, ordonnancement d'opérations et de phases, rédactions des documents de fabrication (APEF, contrats de phase).</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 0 / TP : 1 / DS : 4</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			



<b>3XM2METR</b>	<b>Métrologie</b>	<b>Volume horaire :</b> 1x2h CM 4x2h TD 4x4h TP 2h DS	<b>Responsable :</b> Bruno Million (PRAG) bruno.million@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les machines à mesurer tridimensionnelles</li> <li>• La capabilité des moyens de contrôle</li> <li>• La rugosité</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2PROD</b>	<b>Production</b>	<b>Volume horaire :</b> 1x2h CM / 6h TD / 28h TP / 2h DSTP + 2h DS – Mini Projet : 1h CM / 20h TP	<b>Responsable :</b> Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
Partie CN : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modélisation vectorielle des MOCN</li> <li>• Descriptif d'une CEU</li> <li>• Paramétrage machine</li> <li>• Mise en œuvre d'une phase d'usinage élémentaire</li> <li>• Programmation conversationnelle</li> <li>• Programmation ISO</li> <li>• Validation d'un programme ISO sur le logiciel Vericut</li> </ul> Partie Mini Projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'une production sérielle</li> <li>• Application des méthodes de fabrication</li> <li>• Contrôle qualité dans le cadre d'une production série</li> <li>• Organisation et gestion de la production</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 3 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2ANGL</b>	<b>Langues étrangères</b>	<b>Volume horaire :</b> 11x2h TD 3x2h TP 2h DS	<b>Responsable :</b> Nathalie Callies (PRCE) nathalie.callies@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir de l'aisance en situation de communication.</li> <li>• Langue étrangère technique et professionnelle : rédiger et informer dans un contexte interculturel</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2COMM</b>	<b>Communication</b>	<b>Volume horaire :</b> 11 x 2h TD 1x4h TP 2h+4h DS	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser ses idées ; produire une réflexion structurée en réponse à une problématique (plan, argumentation)</li> <li>• Connaître et analyser les médias</li> <li>• S'initier à la réalisation d'un CV ciblé</li> <li>• Découvrir et approfondir le monde du travail et de l'entreprise</li> <li>• Rechercher et exploiter de la documentation</li> <li>• Réaliser des présentations orales</li> <li>• Définir et consolider son projet professionnel</li> </ul>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 2			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM2MATH</b>	<b>Mathématiques</b>	<b>Volume horaire :</b> Matrices : 4x1h CM / 13x2h TD / 1h+2h DS Intégration : 4x1h CM / 12x2h TD / 1h+2h DS	<b>Responsable :</b> <u>Matrices:</u> Julie Sabouret (PRAG) jsabouret@parisnanterre.fr <u>Intégration:</u> Sophie Ortola (MCF) sophie.ortola@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <b>Partie Matrices :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations sur les matrices réelles, déterminants, résolution de systèmes (méthodes de Gauss...)</li> <li>• Espaces vectoriels (<math>R_n</math>)</li> <li>• Applications linéaires</li> <li>• Diagonalisation et applications.</li> </ul> <b>Partie Intégration</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Primitives et Intégrales</li> <li>• Méthodes de Calculs : intégration par parties, changement de variables, décomposition en éléments simples</li> <li>• Résolution des équations différentielles linéaires</li> </ul>			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : Matrices : 1 - Intégration : 1			
Matrices : TD : 1 / DS : 3			
Intégration : TD : 1 / DS : 3			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM2OPI2</b>	<b>OPI</b>	<b>Volume horaire :</b> Partie outils : 1h CM / 2x2h TD / 3h+4h TP / 2h DS Partie AF : 1h CM / 2x2h TD / 1x4h TP	<b>Responsable :</b> Partie outils : Gaëtan Colombier (PRCE) gaetan.colombier@parisnanterre.fr Partie AF : Nicolas Perpère (PRAG) nicolas.perpere@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> Partie Outils : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation aux outils de base de la gestion de projet</li> <li>• Étude et réalisation de diagrammes PERT</li> <li>• Tracé de diagrammes de GANTT (plus tôt, plus tard)</li> <li>• Calcul de marges</li> <li>• Initiation aux logiciels de GPAO</li> </ul> Partie analyse fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et identification des fonctions d'un système</li> <li>• Analyse fonctionnelle (Analyse du Besoin, Analyse Fonctionnelle, Analyse Fonctionnelle Technique)</li> <li>• Rédaction d'un cahier des charges</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : Outils : 1 - Analyse fonctionnelle : 1</b> Partie outils : DS : 1 Partie AF : TD : 1 / TP : 0 / DS : 2			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2PPP2</b>	<b>PPP</b>	<b>Volume horaire :</b> 2h CM 1x4h TP Travail en autonomie	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir et approfondir le monde du travail et de l'entreprise</li> <li>• Rechercher et exploiter de la documentation</li> <li>• Réaliser des présentations orales</li> <li>• Définir et consolider le projet professionnel de l'étudiant</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM2PROJ</b>	<b>Travaux de synthèse et projet</b>	<b>Volume horaire :</b> Travail en autonomie	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un cahier des charges</li> <li>• Piloter le projet</li> <li>• Réaliser une synthèse technique</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

## Semestre 3

<b>3XM3BE03</b>	<b>Conception mécanique BE</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x4H TD 2h DS	<b>Responsable :</b> Jean-Luc Bolteau (PRCE) jean-luc.bolteau@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappels de cotation et exercices en vue de l'application à la production des dessins de définition du projet (M3101 et M4108)</li> <li>• Etudes des engrenages (droits, hélicoïdaux, coniques, roue et vis sans fin)</li> <li>• Étude géométrique, interférences, corrections de dentures, conditions d'engrènement, procédés de fabrications.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3BEPR</b>	<b>Conception mécanique PROJ</b>	<b>Volume horaire :</b> 19x4h TP	<b>Responsable :</b> Jean-Luc Bolteau (PRCE) jean-luc.bolteau@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de conception d'un prototype en vue de sa fabrication à l'atelier au semestre 4.</li> <li>• Du cahier des charges aux dessins de définition.</li> <li>• Analyse fonctionnelle et cahier des charges</li> <li>• Choix des solutions constructives et des composants.</li> <li>• Dimensionnement.</li> <li>• Modélisation 3D.</li> <li>• Dessins de définition et nomenclature.</li> <li>• L'ensemble du projet est conçu en CAO 3D dans un contexte de chaîne numérique et de travail collaboratif.</li> <li>• Logiciels utilisés : Solidworks, et ses compléments associés suivant les besoins (Simulation, Floworks, etc).</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP :1</b> constitué de différentes notes de TD (Analyse fonctionnelle, rapport technique, travail de conception...)			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3DDS3</b>	<b>DDS</b>	<b>Volume horaire :</b> 8x1h CM 7x2h TD 2x3h TP 1x2h DS	<b>Responsable :</b> Luc Davenne (PU) luc.davenne@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matrices de contraintes, cercle de Mohr</li> <li>• Matrices de déformations, dépouillement de rosettes</li> <li>• Loi de comportement (élastique)</li> <li>• Critères de dimensionnement</li> <li>• Application aux poutres sous sollicitations composées</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3MECA</b>	<b>Mécanique</b>		
<b>Partie Dynamique :</b>	<u>Volume horaire</u> : 3x1h CM / 6x2h TD / 1h DS	<u>Responsable</u> :	Isabelle Bruant (MCF) isabelle.bruant@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du principe fondamental de la dynamique (vu en S2)</li> <li>• Équilibrages statique et dynamique</li> </ul>			
<b>Partie Énergétique :</b>	<u>Volume horaire</u> : 5x1h CM / 6x2h TD / 2h DS	<u>Responsable</u> :	Isabelle Bruant (MCF) isabelle.bruant@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail, énergie potentielle, énergie cinétique, puissance,</li> <li>• Théorème de l'énergie cinétique (sous ses deux formes : puissance et travail),</li> <li>• Notion de rendement (puissance des actions mécaniques intérieures).</li> <li>• Vibrations : systèmes à 1 degré de liberté, vibrations libres ou forcées, amorties ou non.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne</b> : NON			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) partie dynamique</b> : TD :1 / TP: 1 / DS : 2			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges</b> : NON			

<b>3XM3SDM3</b>	<b>SDM</b>	<b>Volume horaire</b> :	<b>Responsable</b> :
		1x2h CM 4x2h TD 2h DS	Jean-Luc Laffitte (PRAG) jlaffitte@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récapitulatif sur les caractéristiques mécaniques et physiques.</li> <li>• Réalisation d'un cahier des charges matériau</li> <li>• Indices de performance.</li> <li>• Critères de choix (coûts, disponibilités, utilisation et fabrication).</li> <li>• Outils d'aide à la sélection de matériaux</li> <li>• Études de cas.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne</b> : NON			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients)</b> : TD : 1 (compte-rendu) / DS : 3			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges</b> : NON			

<b>3XM3AUTO</b>	<b>Automatisation</b>	<b>Volume horaire</b> :	<b>Responsable</b> :
		1h CM 10h TD 2h DS	Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modélisation de comportement complexe de systèmes automatisés en langage GRAFCET (IEC 60848:2013) avec prise en compte de forçages</li> <li>• Gestion des modes de marches et arrêt à l'aide du G.E.M.M.A.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne</b> : NON			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients)</b> : TD : 1 / DS : 3			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges</b> : NON			

<b>3XM3ELEC</b>	<b>Électricité</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x1h CM 1h + 2x2h TD 2x3h TP 1h DS	<b>Responsable :</b> Luc Davenne (PU) luc.davenne@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaîne d'information</li> <li>• Capteurs, filtres (fonction de transfert), amplification (AOP)</li> <li>• Convertisseur analogique numérique</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3METH</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Volume horaire :</b> 2x2h CM 9x2h TD 1x4h TP 1+2h DS	<b>Responsable :</b> Gaëtan Colombier (PRCE) gaetan.colombier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul et optimisation des conditions de coupe</li> <li>• Calcul de coût des opérations d'usinage</li> <li>• Optimisation des cotes de fabrication</li> <li>• Rédaction de gammes complètes et contrats de phase.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : OUI</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1 (Dossier) / DS : 2</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3METR</b>	<b>Métrologie et contrôles avancés</b>	<b>Volume horaire :</b> 2h CM 1x4h TP 1h DS	<b>Responsable :</b> Didier Dubois didier.dubois@ac-versailles.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des méthodes de CND</li> <li>• Étude des applications générales et particulières de ces méthodes</li> <li>• Réalisation de contrôles par ressuage, magnétoscopie et ultrasons</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 2 / TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3OPI3</b>	<b>Gestion de processus</b>	<b>Volume horaire :</b> <u>OGP</u> : 6x1h CM / 5x2h TD / 3x4h TP / 1h + 2h DS <u>Qualité</u> : 4x1h CM / 4x2h TD / 2h DS <u>Maintenance</u> : 1x2h CM / 3x2h TD / 1x4h TP / 2h DS	<b>Responsable :</b> <u>OGP</u> : Nicolas Perpère (PRAG) nicolas.perpere@parisnanterre.fr <u>Qualité</u> : Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr <u>Maintenance</u> : Didier Dubois didier.dubois@ac-versailles.fr
-----------------	-----------------------------	--	--

**Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :**

**Partie OGP :**

**Espace cours en ligne :** OUI

- Bases de compréhension, d'analyse et d'amélioration des systèmes de production.
- Typologie des systèmes de production et des productions.
- Production à flux poussés, flux tirés.
- MRP, gestion de stocks, équilibrage, implantation, Lean management, simulation de flux de production.

**Partie Qualité :**

**Espace cours en ligne :** NON

- Principes de la qualité industrielle
- Concepts de management de la qualité (norme ISO 9001:2015)
- Mise en œuvre des outils de maîtrise statistique des procédés (Représentation, loi normale, capacité, cartes de contrôles, Hishikawa, Pareto, ...)

**Partie Maintenance :**

**Espace cours en ligne :** NON

- Choix des méthodes de maintenance
- Calcul des principaux indicateurs
- Analyse des historiques
- Rédaction de documents de maintenance
- Calcul et analyse d'indicateurs TPM

**Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) :** OGP : 2 - Qualité : 1 - Maintenance : 1  
OGP : TP : 1 - DS : 3 - Qualité : TD : 1 - DS : 3 - Maintenance : DS : 1

**Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges :** NON

<b>3XM3PROD</b>	<b>Production</b>	<b>Volume horaire :</b> 1x1h CM 8x4h TP 2h TPDS 1h DS	<b>Responsable :</b> Philippe Antoine (PRAG) philippe.antoine@parisnanterre.fr
-----------------	-------------------	---	--

**Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :**

- Principes de la FAO assistée par ordinateur
- Concept de continuité de la chaîne numérique
- Mise en œuvre d'un logiciel de FAO en Tournage CN et en Fraisage CN
- Paramétrage des MOCn dans le cadre d'usinages complexes

**Espace cours en ligne :** NON

**Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) :** DS : 1 / TP : 1

**Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges :** NON

<b>3XM3ANGL</b>	<b>Langues étrangères</b>	<b>Volume horaire :</b> 11x2h TD 3x2h TP	<b>Responsable :</b> Nathalie Callies (PRCE) nathalie.callies@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'insérer dans le relationnel et le fonctionnement d'une entreprise avec aisance et politesse.</li> <li>• Décrire des activités et des caractéristiques techniques en anglais</li> <li>• Langue étrangère générale, professionnelle et technique : s'intégrer dans une équipe professionnelle internationale</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD 1 / TP 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3COMM</b>	<b>Communication</b>	<b>Volume horaire :</b> 6x2h TD 6h TP	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Argumenter à l'oral dans un groupe</li> <li>• Identifier une problématique directrice et produire une synthèse de documents.</li> <li>• Maîtriser les enjeux de la communication professionnelle écrite et orale en contexte de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, mail d'accompagnement, entretien de motivation)</li> <li>• Rendre compte d'une expérience professionnelle : méthodologie du rapport de stage et de la soutenance</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3INFO</b>	<b>Informatique</b>	<b>Volume horaire :</b> 1x2h CM 2x2h TD 3x2h TP + 2h TPDS	<b>Responsable :</b> Pascal Meunier (PRAG) pascal.meunier@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes des bases de données</li> <li>• Modélisation de bases de données entités-relations (modèle MERISE)</li> <li>• Intégration (import des données) et utilisation (requêtes) de bases de données dans l'environnement ACCESS</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			



<b>3XM3MATH</b>	<b>Mathématiques</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x1h CM 11x2h TD 1h + 2h DS	<b>Responsable :</b> Sophie Ortola (MCF) sophie.ortola@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaine de définition, surface représentative et courbes de niveau</li> <li>• Dérivées partielles d'ordre 1 et 2 ; Théorème de composition</li> <li>• Points critiques d'une FPV (extrema : nombre et nature ; point col)</li> <li>• Intégrales multiples et Jacobien : doubles et triples ; changement de variables</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3PPP3</b>	<b>PPP</b>	<b>Volume horaire :</b> 3x2h TP	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher un emploi, un stage</li> <li>• Adapter un dossier de candidature à une situation donnée</li> <li>• Communiquer dans un contexte professionnel ; soutenir un entretien d'embauche.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM3PROJ</b>	<b>Travaux de synthèse et projet</b>	<b>Volume horaire :</b> Travail en autonomie	<b>Responsable :</b> Jean-Luc Bolteau (PRCE) jean-luc.bolteau@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du cahier des charges aux choix des solutions.</li> <li>• Travail personnel de l'étudiant complétant le travail en TD (modules M3101 et M4108) de la conception du projet de deuxième année.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : 1 (une note évaluant l'implication et l'autonomie de l'étudiant)</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

## Semestre 4

<b>3XM4DDS4</b>	<b>DDS</b>	<b>Volume horaire :</b> Méthodes énergétiques : 5x1h CM / 5x2h TD / 2h DS Éléments Finis : 3x2h TD / 1x4h TP / 1h DS	<b>Responsable :</b> Méthodes énergétiques : Sophie Ortola (MCF) sophie.ortola@parisnanterre.fr Éléments Finis : Luc Davenne (PU) luc.davenne@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Énergie de déformation élastique &amp; Théorème de Castigliano</li> <li>● Dimensionnement en déplacements admissibles</li> <li>● Systèmes hyperstatiques</li> <li>● Méthodes des éléments finis de barre</li> </ul>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 2			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM4DIF1</b>	<b>Modules différenciés</b>	<b>Enseignants :</b> Bolteau, Davenne, Laffitte, Ranger	
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b> Parcours poursuite d'études longues : Mécanique des fluides (Luc Davenne luc.davenne@parisnanterre.fr), Coeff 0.5 / DS : 1 – 4h CM / 4x2h TD <ul style="list-style-type: none"> <li>● Statique des fluides : principe</li> <li>● Pression, mesure</li> <li>● Forces de pression sur les solides</li> <li>● Poussée d'Archimède</li> </ul> Théorie des mécanismes (Jean-Luc Bolteau jean-luc.bolteau@parisnanterre.fr) Coeff 1 / DS : 1 - 2x4H TD / 2h DS <ul style="list-style-type: none"> <li>● Modélisation d'un mécanisme, loi entrée-sortie, détermination de son degré d'hyperstatisme. Conséquences sur sa conception pour en assurer le fonctionnement correct.</li> <li>● Applications à l'étude des liaisons et à des mécanismes complets.</li> </ul> CAO / Catia (Julie Ranger julie.ranger@parisnanterre.fr) Coeff 0.5 / TP : 1 (Interro) / DS : 2 - 3x4h TP + 2h TP + 2h TPDS <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réalisation de pièces (3D), d'assemblages (3D),</li> <li>● Paramétrage de maquette numérique (pièces, assemblages, formules, tableaux Excel),</li> <li>● Utilisation de l'atelier surfacique</li> </ul> Parcours poursuite d'études courtes / insertion professionnelle : Dimensionnement (Jean-Luc Bolteau jean-luc.bolteau@parisnanterre.fr) Coeff 1 / TP : 1 (compte-rendu) / 3x4H TP <ul style="list-style-type: none"> <li>● Apprentissage de l'utilisation d'un logiciel de dimensionnement par éléments finis intégré à un logiciel CAO.</li> <li>● Applications à des problèmes concrets de conception (concentration de contraintes, assemblages frettés)</li> <li>● Logiciel utilisé : Simulation intégré à Solidworks.</li> </ul> CAO / Catia (Julie Ranger julie.ranger@parisnanterre.fr) Coeff 1 / TP : 1 (Interro) / DS : 2 / 8x3h + 2h TPDS <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réalisation de pièces (3D), d'assemblages (3D),</li> <li>● Mise en plan (dessin de définition, dessin d'ensemble, nomenclature ...),</li> <li>● Paramétrage de maquette numérique (pièces, assemblages, formules, tableaux Excel),</li> <li>● Initiation à l'utilisation d'un set géométrique,</li> <li>● Utilisation de l'atelier surfacique</li> </ul>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : Différentes selon la voie choisie. Voir ci-dessus.			
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON			

<b>3XM4HYDR</b>	<b>Hydraulique</b>	<b>Volume horaire :</b> 2x2h CM 4x2h TD 2h DS	<b>Responsable :</b> Jean-Luc Laffitte (PRAG) jlaffitte@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes fondamentaux de mécanique des fluides appliquée à l'hydraulique industrielle.</li> <li>• Principales familles de composants hydrauliques,</li> <li>• Circuits hydrauliques : Conception pour les circuits simples et compréhension pour les circuits plus élaborés.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4PRBE</b>	<b>Projet BE</b>	<b>Volume horaire :</b> 4x4h TP	<b>Responsable :</b> Jean-Luc Bolteau (PRCE) jean-luc.bolteau@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite et fin de la conception du projet de deuxième année : cotation des dessins de définition, nomenclature, etc.</li> </ul>			
NB : Les modules M3101 (S3) et M4108 (S4) sont regroupés dans le cadre d'une pédagogie transversale spécifique liée au projet de deuxième année.			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4BM04</b>	<b>BM projet</b>	<b>Volume horaire :</b> 16h TP	<b>Responsable :</b> Philippe Antoine (PRAG) philippe.antoine@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau des Méthodes, du projet de fabrication.</li> <li>• Choix d'outils, gamme de fabrication, conditions de coupe, validation de gamme, calculs de Pc et Fc.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : DS : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4DIF2</b>	<b>Modules différenciés</b>	<b>Volume horaire :</b> Voir ci dessous	<b>Responsable :</b> Voir ci dessous
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<u>Voie poursuite d'études longues :</u>			
Asservissement (Gaëtan Colombier gaetan.colombier@parisnanterre.fr) - 1h+2h CM / 2x2h + 3x2h / 1x2h + 1x4h TP + 2h DS			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modélisation des Systèmes Linéaires Continus Invariants</li> <li>• Réponse temporelle des Système du premier ordre et du deuxième ordre</li> <li>• Correction, régulation, reconstruction d'un modèle par l'expérimentation.</li> </ul>			
<u>Voie Insertion professionnelle :</u>			
Matériaux composites (Frédéric Pablo frederic.pablo@parisnanterre.fr) - 4x2 TD / 3x2h TP / 1h DS			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'une plaque.</li> <li>• Hypothèses : sur les déformations et sur les contraintes</li> <li>• Loi de comportement d'un pli orthotrope : dans les axes d'orthotropie et les axes globaux</li> <li>• La théorie des plaques stratifiées</li> <li>• Influence du séquençement des plis sur le comportement des stratifiés</li> <li>• Coefficients de l'ingénieur d'un stratifié</li> <li>• Programmation de la théorie sous Excel</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) :</b>			
Composites : TD : 2 / TP: 1 (Compte rendu) / DS : 3 (1h)			
Asservissement : TP : 1 / DS : 3			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4FABR</b>	<b>Projet fabrication 1 et 2</b>	<b>Volume horaire :</b> 40h TP	<b>Responsable :</b> Philippe Antoine (PRAG) philippe.antoine@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
Projet fabrication, mise en œuvre des procédés de fabrication conventionnels, CN et d'obtention de bruts, entre autre...			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4PRFA</b>	<b>Projet fabrication</b>	<b>Volume horaire :</b> 36h TP	<b>Responsable :</b> Philippe Antoine (PRAG) philippe.antoine@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
Projet fabrication, mise en œuvre des procédés de fabrication conventionnels, CN et d'obtention de bruts, entre autre...			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4ANGL</b>	<b>Langues étrangères</b>	<b>Volume horaire :</b> 16h TD	<b>Responsable :</b> Nathalie Callies (PRCE) nathalie.callies@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à l'interculturel. Outils de communication générale.</li> <li>• Gérer des niveaux de langue différents.</li> <li>• Outils de communication professionnelle.</li> <li>• Mener une conversation avec des collègues, donner son point de vue en réunion.</li> <li>• Présenter un projet technique, un rapport, une soutenance.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4ANGL</b>	<b>Langues étrangères IP/PE</b>	<b>Volume horaire :</b> IP : 7x2h TP PE : 5x2h TD / 2x2h TP	<b>Responsable :</b> Nathalie Callies (PRCE) nathalie.callies@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à l'interculturel. Outils de communication générale.</li> <li>• Gérer des niveaux de langue différents.</li> <li>• Outils de communication professionnelle. Mener une conversation avec des collègues, donner son point de vue en réunion.</li> <li>• Présenter un projet technique, un rapport, une soutenance.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / TP : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4COMM</b>	<b>Communication dans les organisations</b>	<b>Volume horaire :</b> 4h TD 2h TP	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des dossiers techniques</li> <li>• Travailler en équipe et coopérer</li> <li>• Présenter des supports de communication efficace en contexte universitaire</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4COMM</b>	<b>Communication IP/PE</b>	<b>Volume horaire :</b> 7 x 2h TD	<b>Responsable :</b> Johanne Le Ray (PRAG) jleray@parisnanterre.fr
<p><b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des dossiers techniques</li> <li>• Travailler en équipe et coopérer</li> <li>• Présenter des supports de communication efficace en contexte universitaire</li> </ul> <p><b>Module différencié IP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte des pratiques de communication interne et externe des organisations</li> <li>• Préparation aux entretiens de groupe</li> </ul> <p><b>Module différencié PE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Candidater en école d'ingénieur : adapter sa lettre de motivation, se préparer aux épreuves d'entretien</li> <li>• Exploiter sa culture générale</li> <li>• Identifier une problématique opérationnelle et construire un plan pour rendre compte des enjeux d'un texte d'actualité.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4MATH</b>	<b>Mathématiques</b>	<b>Volume horaire :</b> 7x2h TD 1x2h DS	<b>Responsable :</b> Sophie Delmas (PRCE) sophie.delmas@parisnanterre.fr
<p><b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude et tracé d'une courbe paramétrée.</li> <li>• Étude et tracé d'une courbe en coordonnées polaires.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) : TD : 1 / DS : 3</b>			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON</b>			

<b>3XM4OPI4</b>	<b>OPI</b>	<b>Volume horaire :</b> <b>IES :</b> 5 x 2h TD / <b>OGP :</b> 2h CM / 2h TD / 12h TP / 2h DS	<b>Responsable :</b> Nicolas Perpère (PRAG) nicolas.perpere@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<b>Partie IES :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte du fonctionnement d'une entreprise</li> <li>• Culture d'entreprise</li> <li>• Droit de la propriété intellectuelle</li> <li>• Droit du travail</li> </ul>			
<b>Partie OGP / Lean</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes et pratique de l'amélioration continue</li> <li>• Structures de décision, PDCA, OODA, DMAIC, identification de causes racines</li> <li>• Progiciels de gestion intégrée et gestion des données industrielles</li> <li>• Calculs de coûts de production</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne :</b> NON			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) :</b> IES Coeff 3 : TD : 1 / DS :2 (commun OGP) - <b>OGP/Lean :</b> TP : 1 / DS : 2 (commun IES)			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges :</b> NON			

<b>3XM4STAG</b>	<b>Stage</b>	<b>Volume horaire :</b> 10 semaines minimum en entreprise	<b>Responsable :</b> Philippe Antoine (PRAG) philippe.antoine@parisnanterre.fr
<b>Descriptif de l'enseignement, principaux contenus :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux d'études et/ou de réalisations en entreprise, en liaison avec la formation.</li> </ul>			
<b>Espace cours en ligne :</b> NON			
<b>Modalités de Contrôle en contrôle continu formule standard (Coefficients) :</b> Présentation d'un compte rendu d'activité (rapport écrit et oral suivant une démarche professionnelle).			
<b>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges :</b> NON			

## STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

### **1/ Pour la formation initiale :**

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseaupro.parisnanterre.fr/>

### **Contact pour les stages :**

Philippe ANTOINE

### **2/ Pour la formation continue :**

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC de l'IUT de Ville d'Avray, qui éditera une convention spécifique.

#### **Contact : Service de la Formation Continue**

Accueil : [fcontinue@liste.parisnanterre.fr](mailto:fcontinue@liste.parisnanterre.fr)

Site : <https://pst-fc.parisnanterre.fr/>



## CHAPITRE I MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vu l'arrêté du 3-8-2005 relatif au diplôme universitaire de technologie

- Article 1 :** Les modalités de contrôle des connaissances sont rédigées dans les conditions définies à l'article L.613-1 du code de l'éducation sur proposition du Conseil de l'Institut après avis des Chefs de départements concernés. Elles sont rendues publiques dans le mois suivant le début de l'année universitaire.  
**L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier.**
- Article 2 :** Les parcours de formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie comprennent d'une part une majeure garantissant le cœur des compétences attendues dans le domaine professionnel visé et d'autre part des modules complémentaires détaillés dans le chapitre 4. Ces modules complémentaires font partie intégrante du Diplôme Universitaire de Technologie au même titre que la majeure.
- Article 3 :** Dans le cadre de la formation initiale, y compris par la voie de l'apprentissage, les études conduisant à l'obtention du Diplôme Universitaire de Technologie sont organisées à temps plein sur une durée fixée à quatre semestres. Le Diplôme Universitaire de Technologie donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, à raison de 30 crédits européens par semestre validé. Si la formation continue est mise en œuvre, les études sont organisées à temps plein, à temps partiel ou en alternance.  
Les étudiants admis au recrutement en année spéciale se verront attribuer 60 ECTS par la commission d'équivalence de l'IUT afin de suivre la formation au sein de l'Établissement.
- Article 4 :** Les enseignements dans chaque spécialité du Diplôme Universitaire de Technologie font l'objet par semestre d'un regroupement d'unités d'enseignement, elles-mêmes divisées en modules d'enseignement. Un document correspondant à la décomposition pour chaque spécialité du D.U.T. est donné au chapitre 4.  
L'évaluation des modules comporte au moins une note de devoir surveillé (DS) et/ou de travaux dirigés (TD) et/ou de travaux pratiques (TP). L'ensemble des coefficients attribués à l'intérieur de chacun des modules est fourni aux étudiants en début d'année.  
Dans le cadre d'une convention entre universités, certains modules ou unités d'enseignements constitutifs du parcours de formation, dûment justifiés, peuvent être organisés et validés par un institut ou un établissement d'enseignement supérieur différent, français ou étranger.
- Article 5 :** Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières.  
Les résultats sont communiqués aux étudiants avant la délibération des jurys. Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les cinq jours ouvrables après la communication des résultats.
- Article 6 : Déroulement des épreuves**  
Il peut être exigé que les effets personnels soient rassemblés dans la salle d'examen.  
Après distribution des sujets, aucun étudiant ne pourra quitter la salle sans autorisation. Toute sortie sans autorisation est définitive.  
Tout appareil électronique non explicitement autorisé (calculatrice, ordinateur, objets connectés...) est interdit pendant les contrôles des connaissances. La possession de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit pendant l'épreuve.
- Article 7 : Fraude**  
Tout étudiant surpris pendant un contrôle des connaissances en état de fraude caractérisée pourra être traduit devant le Conseil de discipline de l'Université. Dans ce cas, un procès verbal de fraude est établi par le surveillant. **L'étudiant doit continuer à composer et la note 0 lui sera attribuée dans l'attente des décisions des instances compétentes.**  
En cas de constat de fraude a posteriori, le fraudeur pourra être convoqué par la direction des études de sa formation et être traduit devant le Conseil de discipline de l'Université.
- Article 8 : Stage en entreprise / période en entreprise**
- Article 8.1 :** Toutes les formations diplômantes de l'IUT comportent une ou plusieurs séquences en entreprise. Une convention de stage fixe les conditions du déroulement de ce stage.
- Article 8.2 :** Durant son stage, l'étudiant est soumis au règlement intérieur de l'entreprise, en particulier pour ce qui concerne l'assiduité et le respect des horaires. Il ne peut interrompre son stage sans en perdre le bénéfice et compromettre sa réussite au diplôme.

Article 8.3 : A l'issue de son stage l'étudiant doit remettre un rapport écrit ou un mémoire et/ou faire une présentation orale de son activité. L'ensemble stage, rapport écrit/mémoire, présentation orale donne lieu à une notation, éventuellement complétée par une évaluation du tuteur en entreprise. Le rapport écrit/mémoire doit être remis à la date fixée. En cas de retard l'étudiant ne sera pas admis à faire sa présentation orale et son cas ne pourra être traité par le Jury de l'IUT pour la session en cours.

## CHAPITRE II ASSIDUITÉ

### Article 9 : Dispositions générales

Conformément à l'Arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur – Art-16, l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage en entreprise, ...) dans le cadre de la formation est obligatoire pendant toute la durée des études, y compris la participation active aux projets. Le présent règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

### Article 10 : Règles d'assiduité

- Pour un module inférieur à 24 heures incluses : à partir de la **2<sup>nde</sup> absence justifiée ou injustifiée**, l'étudiant peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.
- Pour un module supérieur à 24 heures : au-delà de la **3<sup>ème</sup> absence justifiée ou injustifiée**, l'étudiant peut se voir refuser l'accès au contrôle et se voir attribuer la note 0.

**De plus, au-delà de 6 demi-journées d'absences injustifiées au cours d'un semestre, le jury pourra décider de déclarer le semestre non validé et les U.E non acquises pour non respect des conditions d'assiduité.**

Le nombre d'absences figure sur les bulletins semestriels.

**Article 11 :** Toute absence doit être justifiée dès le retour de l'étudiant par un justificatif écrit déposé au secrétariat pédagogique du département **dans un délai de 5 jours ouvrés** (certificat médical, arrêt de travail pour les apprentis, pièce justificative pour une convocation officielle, ...). Passé ce délai, l'absence sera définitivement considérée comme injustifiée pour convenance personnelle.

Dans le cas d'une absence supérieure à une semaine, l'étudiant doit impérativement prévenir ou faire prévenir le secrétariat du département et faire parvenir les justificatifs dans les dix jours ouvrés suivant le début de son absence.

De manière générale, l'étudiant doit impérativement prévenir ou faire prévenir le secrétariat du département de son absence.

Dans le cas d'une absence prévue à l'avance, l'étudiant doit se rapprocher du secrétariat pédagogique de son département pour organiser les éventuels aménagements nécessaires (rattrapages, travail à la maison ...)

### Article 12 : Absence à un contrôle

Article 12.1 : Tout étudiant absent à un contrôle des connaissances se verra attribuer, a priori, la note zéro. Si l'absence à un contrôle est justifiée dans les conditions de l'Article 11, une épreuve de rattrapage dont la nature est fixée par le corps enseignant sera organisée. Tout étudiant souhaitant y participer devra obligatoirement en faire la demande par écrit auprès du secrétariat du département dans un délai de 5 jours ouvrés suivant son retour. Dans le cas contraire, ou si l'étudiant est également absent à l'épreuve de rattrapage la note zéro sera conservée à cette épreuve.

Article 12.2 : Quels que soient les résultats obtenus par ailleurs, le non respect des conditions d'assiduité remet en cause l'acquisition des U.E, l'obtention du semestre, et du diplôme.

### Article 13 : Étudiants boursiers

La circulaire n°2010-0010 du 7 mai 2010 stipule que le directeur de l'IUT est tenu de fournir au CROUS les documents attestant de l'assiduité des étudiants et de leur présence aux examens. En cas d'absence avérée le CROUS se réserve le droit de suspendre le versement de la bourse et de demander le remboursement des sommes indues.

**Article 14 :** Dans le cas des étudiants salariés, ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants en situation de handicap ou des sportifs de haut niveau, une demande écrite de dérogation au déroulement des études en début de semestre (obligation d'assiduité, contrôle continu....) doit être faite auprès du secrétariat du département concerné. Si la demande est justifiée et dans la mesure où cette dérogation ne porte pas préjudice à l'intégrité du diplôme visé, le département peut adapter les modalités précédentes pour l'étudiant.

### **Article 15 : Les apprentis**

Article 15.1: Les étudiants inscrits à l'IUT de VA/SC/N sous le statut d'apprenti ont les mêmes droits et obligations que les étudiants de formation initiale.

Article 15.2: L'apprenti bénéficie de la législation sociale (rémunération, assurance sociale, cotisation pour la retraite, accident du travail, congés payés pendant les périodes d'interruption universitaire...). Il est présent en entreprise ou à l'IUT avec une obligation d'assiduité et de ponctualité. Toute absence doit être justifiée. Toute absence injustifiée à l'IUT équivaut à une absence en entreprise et entraîne une retenue sur salaire.

### **Article 16 : Les stagiaires de formation continue**

Article 16.1 : Les stagiaires de la formation continue inscrits et en formation à l'IUT de VA/SC/N ont les mêmes droits et obligations que les étudiants. En particulier les obligations d'assiduité et de ponctualité. Toute absence doit être justifiée. Toute absence injustifiée à l'IUT équivaut à une absence en entreprise et peut entraîner une retenue sur salaire.

## **CHAPITRE III JURYS, RÈGLES DE PASSAGE ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME**

**Article 17 :** Les jurys constitués en vue du passage dans chaque semestre et de la délivrance du diplôme universitaire de technologie sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT. Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation. Ils comprennent au moins 50 % d'enseignants-chercheurs et d'enseignants. Ces jurys siègent séparément et prennent des décisions distinctes pour le passage dans le semestre suivant et pour l'attribution du diplôme universitaire de technologie, y compris dans le cas où ils sont composés des mêmes personnes. Ces jurys peuvent constituer des commissions correspondant aux divers départements de l'IUT et présidées par le chef du département concerné.

### **Article 18 : Validation d'un semestre**

La validation d'un semestre est de droit, sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement, lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a) Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- b) La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.

### **Article 19 : Admission au semestre suivant**

L'admission au semestre suivant est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus et sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement.

Le redoublement est de droit dans les cas où :

- L'étudiant a obtenu une moyenne générale de semestre  $\geq 10$  mais une note d'UE  $< 8$ ,
- L'étudiant a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 dans l'un des 2 semestres utilisés dans le processus de compensation entre semestres et une moyenne supérieure ou égale à 8 dans chacune des unités d'enseignement d'un de ce semestre. Dans les autres cas, il y a délibération du Jury.

### **Article 20 : Attribution du Diplôme**

Le Diplôme Universitaire de Technologie est décerné à l'étudiant qui a validé 4 semestres ou les 2 semestres de l'année spéciale. Il est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation. Cette annexe décrit les connaissances et les aptitudes acquises par l'étudiant.

La délivrance du diplôme universitaire de technologie donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des 120 crédits européens (ECTS) correspondants.

**Article 21 : Capitalisation**

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne et sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 10 du présent règlement. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants.

Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables en vue de la reprise d'études en formation continue.

**Article 22 : Redoublement**

Durant la totalité du cursus conduisant au diplôme universitaire de technologie, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus de deux semestres. En cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par le directeur de l'IUT, un redoublement supplémentaire peut être autorisé. La décision définitive refusant l'autorisation de redoubler est prise après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Elle doit être motivée et assortie de conseils d'orientation.

Les étudiants qui sortent de l'IUT sans avoir obtenu le diplôme universitaire de technologie reçoivent une attestation d'études comportant la liste des unités d'enseignement capitalisée qu'ils ont acquises, ainsi que les crédits européens correspondants, délivrés par le directeur de l'IUT.

# REGLEMENT INTERIEUR

Adopté en conseil d'IUT, le 20 novembre 2014

## PRÉAMBULE

Le règlement intérieur a pour but de compléter les statuts en vigueur et de faciliter le fonctionnement de l'établissement. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les usagers de l'IUT : en formation initiale, apprentis, stagiaires de formation continue ou alternée.

L'IUT est régi par des statuts adoptés en conseil d'administration de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en date du 17 décembre 2012 et par ce règlement intérieur.

## ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

### VILLE D'AVRAY

**Le site de Ville d'Avray est ouvert de 7h30 à 19h30.  
Le parking n'est pas accessible aux usagers.  
Le stationnement dans la cour est strictement interdit  
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

### SAINT-CLOUD

**Le site de Saint-Cloud est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30,  
et le samedi de 8h00 – 12h30.  
Le parking n'est pas accessible aux usagers  
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

### NANTERRE – BAT E

**Le bâtiment E est ouvert de 8h00 à 19h00  
Le parking n'est pas accessible aux usagers  
sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

## I FONCTIONNEMENT DE L'IUT

L'I.U.T de VILLE D'AVRAY/SAINT-CLOUD/NANTERRE constitue, au titre du décret N° 84-1004 du 12 novembre 1984 susvisé, un Institut de l'Université de PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE au sens des articles L. 713-1 et L. 713-9 du code de l'éducation précités.

**Article 1 :** L'IUT de VA/SC/N est organisé en 6 départements :

- Département Génie Électrique & Informatique Industrielle
- Département Génie Mécanique & Productique
- Département Génie Thermique & Énergie
- Département Information-Communication/Métiers du Livre
- Département Carrières Sociales
- Département Gestion des Entreprises & des Administrations

**Article 2 :** **Administration**

L'IUT de VA/SC/N est administré par un conseil d'IUT.

Le Conseil comprend 40 membres répartis comme suit :

- 15 représentants des enseignants, dont :
  - 3 enseignants chercheurs de rang A ;
  - 4 autres enseignants chercheurs ;
  - 7 autres enseignants ;
  - 1 chargé d'enseignement
- 9 représentants des usagers ;
- 4 représentants des personnels BIATSS ;
- 12 personnalités extérieures siégeant à titre personnel choisies en raison de leur compétence et, notamment, de leur rôle dans les activités correspondant aux spécialités enseignées à l'IUT.

**Article 3 :** **Élections des représentants des usagers**

Les modalités sont organisées conformément au Décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié par le Décret n° 2007-635 du 27 avril 2007 :

L'élection des usagers se fait par collège unique. La durée du mandat est fixée à deux ans.

Sont électeurs et éligibles, tous les usagers inscrits et assidus dans les formations dispensées par l'IUT.

## II RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

### Article 4: Consignes de sécurité

Quel que soit le lieu où elle se trouve au sein de l'IUT, toute personne doit impérativement prendre connaissance et respecter :

- les consignes générales de sécurité, et notamment les consignes d'évacuation en cas d'incendie.
- les consignes particulières de sécurité, et notamment celles relatives à la détention ou manipulation de produits dangereux et le port des équipements de sécurité.

### Article 5: Stupéfiants/Alcool/tabac

Article 5.1 : L'introduction et la consommation de produits stupéfiants sont formellement interdites.

Article 5.2 : En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, l'usage de la cigarette y compris cigarette électronique est interdit en dehors des zones dédiées.

Article 5.3 : En application de l'article L 232-2 du code du travail, il est interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer à l'IUT toutes boissons alcoolisées.

### Article 6 Traitements des déchets

Tous les déchets et débris doivent être déposés dans les poubelles ou conteneurs prévus à cet effet.

### Article 7 : Accidents et responsabilités

En cas d'accident, en premier lieu les secours (S.A.M.U., pompiers) seront appelés et dans tous les cas le P.C. Sécurité répercutera dans les différents services les éléments concernant cet accident. Tout accident doit être immédiatement signalé au responsable du CHSCT qui se chargera des démarches administratives auprès des services concernés.

En règle générale, sont considérés comme accident de travail, les accidents survenus à l'occasion de cours, de travaux pratiques, de travaux dirigés présentant un caractère dangereux, de travaux en laboratoire et de stages faisant l'objet d'une convention (Code de sécurité sociale L 412-8.2). Tout accident doit donc faire l'objet d'une déclaration dans les 48 heures, déclaration écrite établie en trois exemplaires.

### Article 8 : Exercice d'évacuation

La réglementation exige que soient organisés 2 exercices d'évacuation par année. Ces exercices doivent être planifiés en début d'année universitaire par l'équipe Hygiène & Sécurité. Chacun est tenu d'y participer. Le responsable de l'équipe Hygiène & Sécurité désigne des guides d'évacuation et serre file pour assurer le bon déroulement de l'évacuation.

La liste des points de rassemblement est détaillée dans les consignes relatives à l'évacuation des locaux.

### Article 9: Médecine préventive

Article 9.1 : Il est obligatoire de se rendre aux convocations de la médecine préventive.

Article 9.2 : Les usagers nécessitant un aménagement spécifique doivent se signaler dès leur inscription auprès du secrétariat et de l'équipe pédagogique.

### Article 10: Sûreté/Intrusion

Toute activité ou phénomène pouvant mettre en cause la sécurité des biens et des personnes doit être systématiquement signalée à la direction.

## III DROITS DES USAGERS

### Article 11 : Droit de publication

Article 11.1 : L'IUT met à disposition des usagers des panneaux d'affichage. L'affichage en dehors de ces panneaux est strictement interdit.

Article 11.2 : Affichages et distributions de publications doivent :

- Ne pas être susceptibles d'entraîner des troubles à l'ordre public ;
- Ne pas porter atteinte au fonctionnement et aux principes du service public de l'enseignement supérieur ;
- Ne pas porter atteinte au respect des personnes et à l'image de l'IUT ;
- Respecter l'environnement.

Article 11.3 : En cas de diffusion de publications contraires au règlement, la responsabilité des auteurs est pleinement engagée devant les tribunaux compétents. La distribution de documents non pédagogiques ne peut se faire qu'en dehors des activités pédagogiques.

Toute personne est responsable du contenu des documents qu'elle distribue, diffuse ou affiche. Tout document doit mentionner la désignation précise de son auteur sans confusion possible avec l'IUT.

#### **Article 12 : Droit d'association**

Le Conseil de l'IUT peut autoriser, à l'initiative et sous la responsabilité d'usagers, la création et le fonctionnement dans l'établissement d'associations conformes à la loi de 1901.

La domiciliation d'une association est soumise à autorisation préalable.

## **IV OBLIGATIONS DES USAGERS**

#### **Article 13 : Comportement général**

La tolérance et le respect des autres fondent les rapports entre les personnels et usagers de l'IUT. Ce respect s'exprime par une attitude courtoise qui exclut toute forme de brimade, humiliation, violence verbale, physique ou morale.

L'IUT est un établissement public et laïc. Les usagers, stagiaires, apprentis s'engagent à respecter la liberté de conscience de chacun. Personne ne doit y être l'objet de pression, de prosélytisme ou de propagande.

Nul ne doit être victime d'une quelconque discrimination, qu'elle soit fondée sur l'opinion politique, philosophique, religieuse, sur les origines ethniques ou le sexe.

Chacun s'attachera donc à respecter la dignité et la liberté de conscience, la santé et la sécurité des personnes.

Article 13.1 : Le comportement des usagers (notamment acte, attitude, propos,...) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'IUT ;
- à créer une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement (cours, examens...), des activités administratives, sportives et culturelles et, en général, de toute manifestation autorisée au sein de l'IUT ;
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur ;
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens.

Et d'une manière générale, le comportement des usagers doit être conforme aux règles communément admises en matière de respect d'autrui et de civilité, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

Article 13.2 : Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale est un délit punissable dans les conditions prévues par le code pénal.

Le fait de harcèlement et le bizutage peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

#### **Article 14 : Tenue vestimentaire**

Les tenues vestimentaires doivent être conformes aux règles de santé, d'hygiène et de sécurité et être adaptées aux activités suivies, et notamment aux activités de travaux pratiques.

#### **Article 15 : Charte informatique**

Les usagers s'engagent à respecter la loi relative à la fraude informatique, notamment en matière de sécurité (piratage ou indiscretions) et en matière de diffusion d'information (par exemple sur le WEB). Conscients que leur spécialité peut leur permettre l'accès à des informations dites sensibles, ils s'engagent à ne pas utiliser leur savoir ou les équipements à cette fin. Les usagers doivent prendre connaissance de la Charte Informatique.

## **V DISPOSITIONS CONCERNANT LES LOCAUX**

Article 16 : Les usagers s'engagent à respecter les locaux et le matériel qui est mis à leur disposition. En cas de détérioration, une procédure pourra être engagée à l'encontre de l'utilisateur. Les dégradations volontaires ou dues à la négligence engagent la responsabilité de leurs auteurs. La réparation restera à leur charge.

Article 17 : Il est formellement interdit de neutraliser ou de détériorer tout dispositif concernant la sécurité. Tout manquement à cette règle pourra se traduire par une sanction décidée par le Conseil de Discipline.

Article 18 : Il est interdit d'introduire de la nourriture et des boissons dans les salles d'enseignement, ainsi que dans la bibliothèque.

Article 19 : Le travail en laboratoire et en atelier requiert certaines obligations. Cette activité ne peut se réaliser que selon des directives et sur autorisation d'un enseignant responsable. Une tenue appropriée, indiquée pour chaque laboratoire ou atelier par un règlement spécifique, est exigée. Le respect des consignes indiquées à l'entrée du local et sur les postes de travail est impératif.

Les modalités spécifiques à chaque formation seront transmises par l'équipe pédagogique.

## VI DOSSIERS DE CANDIDATURE DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

**Article 20:** Tout dossier de candidature dans un autre établissement nécessitant l'ajout par le département de pièces administratives (relevé de notes, avis ...) devra être parvenu complet au secrétariat du département au minimum deux semaines ouvrées avant la date limite de dépôt fixée par l'établissement destinataire du dossier.

**Article 21** En cas de non respect de l'Article précédent, le département ne pourra être tenu pour responsable d'une arrivée hors délai du dossier auprès de l'établissement destinataire et des conséquences associées dans le traitement de ce dossier.

## VII DISPOSITIONS FINALES

**Article 22 : Respect du règlement intérieur**

Tout manquement aux dispositions du présent règlement intérieur est susceptible de faire l'objet d'une procédure disciplinaire.

**Article 23 : Adoption et modification**

Le règlement intérieur est adopté par le C.H.S.C.T et le Conseil d'IUT à la majorité absolue des membres en exercice. Il peut être modifié, dans les mêmes conditions, à l'initiative du directeur de l'IUT ou sur la demande d'un tiers des membres en exercice.

Le règlement intérieur est publié sur le site internet de l'IUT et communiqué aux usagers en début d'année.



# CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Université Paris Nanterre  
Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Égalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritres constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritres doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).